



**M. Emmanuel Macron**  
**Président de la République française**  
**Palais de l'Élysée**  
**55, rue du Faubourg Saint-Honoré**  
**75008 Paris**

*Paris, le 26 juillet 2022*

**Monsieur le Président de la République,**

Alors que vous vous apprêtez à vous rendre au Bénin, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation politique dans ce pays depuis les dernières élections présidentielles de 2016, la situation des opposants politiques au régime Talon étant de plus en plus alarmante.

Le Conseil d'État français ne s'y est pas trompé qui, par sa décision du 2 juillet 2021, a décidé de retirer le Bénin de la liste des pays d'origine dits « sûrs », constatant une « importante restriction des droits et libertés et de l'indépendance de la justice ».

Nous avons déjà été nombreux pour alerter M. Jean-Yves Le Drian, alors ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le 1er décembre dernier, sur l'emprisonnement inacceptable de deux figures de l'opposition : l'ancienne Gardes des Sceaux Reckya Madougou, condamnée à 20 ans de prison, et le constitutionnaliste Joël Aïvo, condamné à 10 ans de prison. Tous deux sont aujourd'hui détenus depuis un an et demi dans des conditions indignes et dégradantes après deux parodies de procès tenus en une seule journée et où aucune preuve n'a été fournie par la justice. Selon nos informations, Mme Madougou ne peut consulter son médecin et voit des pressions constantes s'exercer sur sa famille et ses enfants mineurs, de nationalité française.

Les mois avancent et, à 5 mois des prochaines élections législatives au Bénin, nous ne voyons aucune amélioration du sort des opposants politiques dans ce pays. Des centaines d'entre eux sont notamment détenus de manière arbitraire. Par ailleurs, de nombreux exilés politiques, tel le maire de Cotonou Lehady Soglo en exil à Paris, ne peuvent rentrer dans leur pays en raison des risques d'exactions et d'emprisonnement pour eux et leurs familles.

La communication d'ouverture de Patrice Talon lorsqu'il rencontre, par exemple, les deux anciens présidents du Bénin M. Nicéphore Soglo et M. Boni

**HUBERT**  
**JULIEN-LAFERRIÈRE**

*DÉPUTÉ*

*DU RHÔNE*

*SECÉTAIRE*

*DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

*MEMBRE DE LA COMMISSION DES*

*AFFAIRES ÉTRANGÈRES*



Yayi ne doit pas faire oublier les pratiques d'un régime autoritaire qui ne laisse pas de place à l'expression politique pluraliste.

Nous connaissons la soif de démocratie, de liberté et de justice du peuple béninois et en particulier de sa jeunesse. À 5 mois des prochaines élections législatives dans ce pays, nous espérons que votre déplacement ne servira pas de caution au régime, mais sera au contraire l'occasion de montrer que la France n'est pas sourde à la situation politique et aux dérives autoritaires du régime de Patrice Talon et qu'elle souhaite voir libérés les prisonniers politiques ainsi que le retour sécurisé des exilés politiques sur le sol béninois.

Le renouveau des relations avec les pays africains que nous appelons de nos vœux passe à bien des égards par une position exemplaire quant à notre attachement à la démocratie et aux droits humains.

Veillez agréer, M. le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

**HUBERT  
JULIEN-LAFERRIÈRE**

---

*DÉPUTÉ  
DU RHÔNE*

**Hubert JULIEN-LAFERRIÈRE**  
*Député écologiste du Rhône*  
*Secrétaire de l'Assemblée nationale*

*SECRÉTAIRE  
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

*MEMBRE DE LA COMMISSION DES*

*AFFAIRES ÉTRANGÈRES*



**HUBERT  
JULIEN-LAFERRIÈRE**

---

**DÉPUTÉ**

**DU RHÔNE**

**SECÉTAIRE**

*DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

*MEMBRE DE LA COMMISSION DES*

*AFFAIRES ÉTRANGÈRES*

**Liste des cosignataires :**

Mme Christine ARRIGHI, Mme Delphine BATHO, M. Julien BAYOU, Mme Lisa BELLUCO, M. Karim BEN CHEIKH, Mme Cyrielle CHATELAIN, M. Charles FOURNIER, Mme Marie-Charlotte GARIN, M. Jérémie IORDANOFF, Mme Julie LAERNOES, M. Benjamin LUCAS, Mme Francesca PASQUINI, M. Sébastien PEYTAVIE, Mme Marie POCHON, M. Jean-Claude RAUX, Mme Sandra REGOL, Mme Sandrine ROUSSEAU, Mme Éva SAS, Mme Sabrina SEBAIHI, M. Aurélien TACHÉ, Mme Sophie TAILLÉPOLIAN, M. Nicolas THIERRY, M. Joël AVIRAGNET, M. Christian BAPTISTE, Mme Marie-Noëlle BATTISTEL, M. Mickaël BOULOUX, M. Philippe BRUN, M. Élie CALIFER, M. Alain DAVID, M. Arthur DELAPORTE, M. Stéphane DELAUTRETTE, M. Inaki ECHANIZ, M. Olivier FAURE, M. Guillaume GAROT, M. Jérôme GUEDJ, M. Johnny HAJJAR, Mme Chantal JOURDAN, Mme Marietta KARAMANLI, Mme Fatiha KELOUA HACHI, M. Gérard LESEUL, M. Philippe NAILLET, M. Bertrand PETIT, Mme Anna PIC, Mme Christine PIRÈS BEAUNE, M. Dominique POTIER, Mme Valérie RABAULT, Mme Claudia ROUAUX, Mme Isabelle SANTIAGO, M. Hervé SAULIGNAC, Mme Mélanie THOMIN, Mme Cécile UNTERMAIER, M. Boris VALLAUD, M. Roger VICOT, Mme Nadège ABOMANGOLI, M. Clémentine AUTAIN, M. Carlos Martens BILONGO, M. Louis BOYARD, M. Hadrien CLOUET, M. Jean-François COULOMME, M. Arnaud LE GALL, Mme Élise LÉBOUCHER, Mme Ersilia SOUDAIS, M. Léo WALTER, M. Moetai BROTHERTON, M. Steve CHAILLOUX, M. André CHASSAIGNE, M. Tematai LE GAYIC, Mme Karine LEBON, M. Jean-Paul LECOQ, M. Fabien ROUSSEL, M. Hubert WULFRANC, Mme Mireille CLAPOT, Mme Nicole DUBRÉ-CHIRAT, Mme Stella DUPONT, Mme Barbara POMPILI, Mme Cécile RILHAC